

OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier...), de la sécurité civile (protection civile ...) et de la sécurité privée.

PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves cristoliens de 3^e disposant de bonnes conditions physiques et répondant aux exigences de la formation.

Pour une demande d'entrée en 1^{re} Pro, prendre contact avec le ou les établissements d'accueil.

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Constitution et transmission du dossier de candidature à l'établissement d'accueil

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.



Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**. L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

cf. 17-1
calendrier
lycées
d'accueil

À partir du
09 mai

À réception des avis

- Confirmation des choix dans le cadre du téléservice affectation (TSA) pour les élèves déclarés admis.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Information et constitution du dossier de candidature

- Dossier à compléter pour les candidats intégrant obligatoirement l'avis motivé du chef d'établissement.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
 - **La présence à cette journée constitue une étape importante du parcours de candidature.**

Modalités d'organisation des entretiens (présentiel ou distanciel, selon le contexte sanitaire)

- Mettre à disposition le matériel nécessaire au sein du collège pour permettre aux élèves de participer à l'entretien en distanciel, le cas échéant.

cf. 17-1
calendrier
lycées
d'accueil

Dès le
25 mai

Vérification dans Affelnet-Lycée après réception des avis

- Élèves **admis** : **saisie du vœu en rang 1** pour entériner l'admission en accord avec les représentants légaux.
- Élèves **inscrits en liste complémentaire** : saisie du vœu de 2^{de} pro métiers de la sécurité et de vœux de précaution sur d'autres spécialités.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Réunion d'information (présentiel ou distanciel, selon le contexte sanitaire)

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

Modalités d'organisation des entretiens

- Pré-recrutement : entretiens suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.
- Prévoir une organisation adaptée en fonction du contexte sanitaire (présentiel ou distanciel).

cf. 16-1
calendrier
lycées
d'accueil

À partir du
19 avril

Transmission des avis aux établissements d'origine

- Justifier obligatoirement les avis « Réservés ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

13 mai
dernier délai

Transmission des avis au SAIO (cf. tableau Excel – Onglet 2^{de} – Onglet 1^{re})

- Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à l'issue du pré-recrutement pour information.

À partir du
25 mai

Décisions dans Affelnet-Lycée (cf. tutoriel : module « Travail en commission »)

- **Saisie obligatoire** via le module « travail en commission » pour chaque élève formulant un vœu en métiers de la sécurité. En effet, sans décision sur le statut de l'élève (pris/refusé), **l'élève concerné ne pourra pas participer à l'affectation**. Toutefois, cette saisie ne garantit l'affectation de l'élève que si le vœu concerné est positionné en rang 1.



RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour principal Affelnet-Lycée de la campagne 2022.

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

| | | LYCÉES PUBLICS | | | | LYCÉES PRIVÉS* | | |
|---|--|---|--|--|--|---|---|--|
| | | Joliot Curie Dammarié les Lys (77) | Charles Baudelaire Meaux (77) | Lycée Eugène Delacroix Drancy (93) | François Arago Villeneuve St Georges (94) | Jeanne La Lorraine Le Raincy (93) | Robert Keller Cachan (94) | |
| DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE | Réunion d'information | Judi 10 Février de 18h00 à 19h00 Etablissements des secteurs de MELUN et SAVIGNYLE TEMPLE de 19h15 à 20h15 autres établissements | Samedi 12 mars 10h - 12h Inscriptions sur le site du lycée à partir du 05 mars https://www.lpbaudelaire.fr | Samedi 12 mars 9h - 12h http://lyc-eugene-delacroix-drancy.ac-creteil.fr/lycee/ | Mercredi 16 février 18h Présentiel ou visio suivant consignes sanitaires Le dossier sera en téléchargement sur le site https://www.lycee-arago.fr/ | Pas de réunion d'information JPO : Samedi 26 mars Samedi 18 juin https://www.jeannelalorraine93.com/ | Vendredi 11 mars 10h30 - 12h30 https://www.lycee-robert-keller.fr/ | |
| | Dépôt des dossiers | 11 mars 2022 dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité) | Par voie postale (<i>cachet de la poste faisant foi</i>) ou dépôt au lycée (<i>accusé de réception remis</i>) au plus tard le vendredi 25 mars | Par voie postale au plus tard le mercredi 23 mars (cachet de la poste faisant foi) | Par voie postale au plus tard le 11 mars (cachet de la poste faisant foi) Ou mail francois.arago.ms@gmail.com | RDV avec le directeur | Par voie postale au plus tard le mardi 15 mars (cachet de la poste faisant foi) | |
| | Envoi des convocations (présentiel ou distanciel selon contexte sanitaire) | à partir du vendredi 25 mars | À partir du vendredi 1^{er} avril | À partir du lundi 28 mars | À partir du lundi 21 mars | | À partir du mardi 15 mars | |
| | Réalisation des entretiens | Du 04 au 08 Avril | Du lundi 11 au vendredi 15 avril | Du mercredi 13 au jeudi 14 avril | Vendredi 08 avril | RDV à faire dès maintenant | À partir du Judi 07 avril | |
| | Tests sportifs | X | | | Samedi 09 avril | | | |
| | | | Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs | | | | | |
| | Transmission des avis aux EPLE d'origine | À partir du 19 avril et avant le 09 mai dernier délai | | | | | | |
| | Transmission des avis au SAIO | Judi 13 mai dernier délai | | | | | | |
| Vérification des vœux dans Affelnet-Lycée | Du 25 mai au 15 juin (18h) | | | | | | | |

 * obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques »

| | | |
|--|---|--|
| LP Jeanne la Lorraine : www.jeannelalorraine93.com 1 600€ Externat / an 2 300€ Demi-pension / an | LP Robert Keller : www.lycee-robert-keller.fr Prendre contact avec l'établissement | Lycée François Arago Nouvel internat à partir de septembre 2022 2 200€ Internat / an |
|--|---|--|